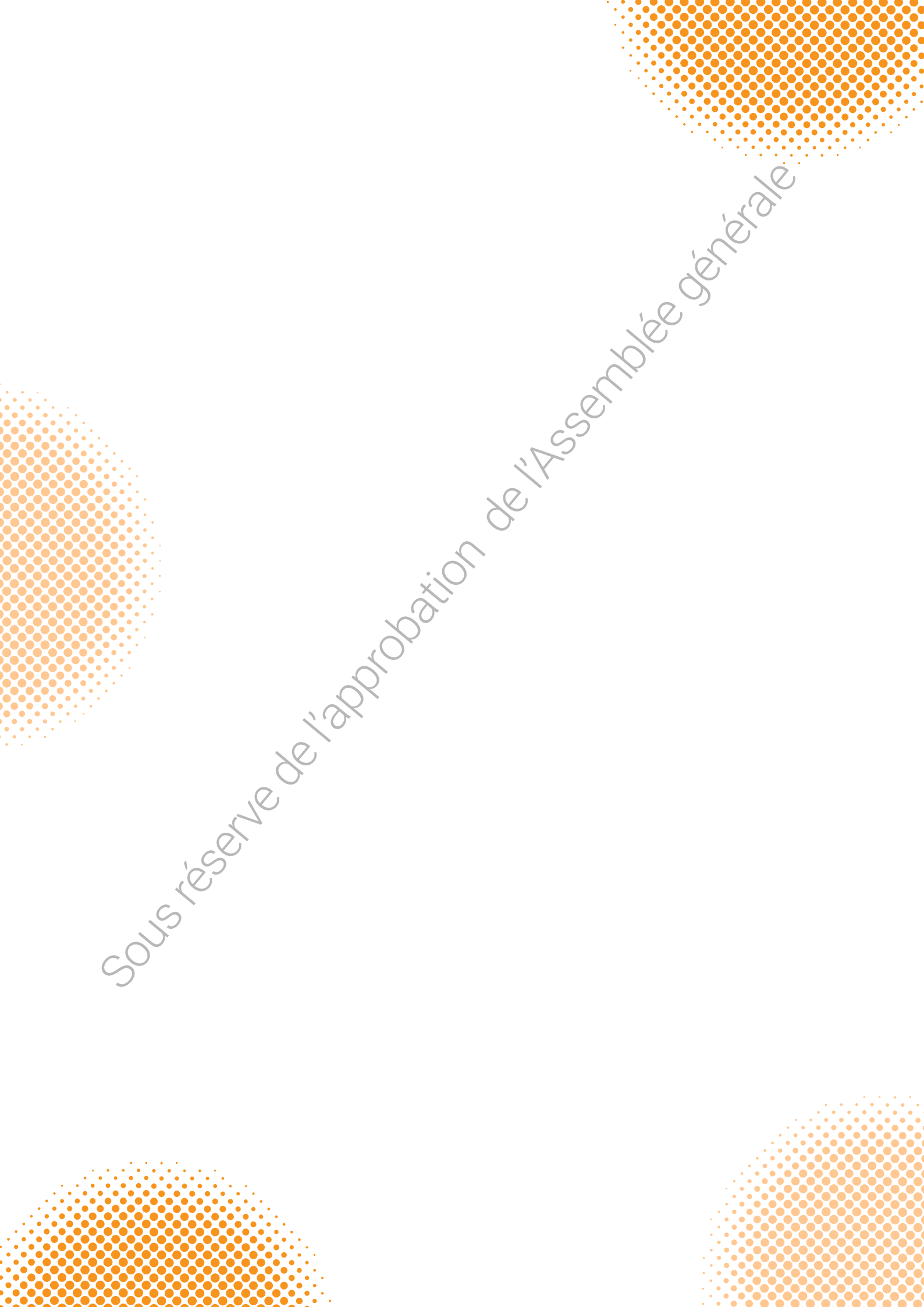


Rapport d'activité 2025

Assemblée générale du
24 septembre 2026



Président
Daniel PANNIER
Directeur Général
Romain AUBRON
Directrice adjointe
Elodie LOTHORÉ



Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale

Sommaire

1

Le rapport moral du Président

2

La vie statutaire

3

L'ASSAP, plus de 40 ans d'existence

4

L'enquête de satisfaction annuelle

5

L'accompagnement à domicile

6

L'accompagnement en Domiciles Partagés

7

Les temps forts de 2025

8

Les orientations 2026

1. LE RAPPORT MORAL DU PRESIDENT



Au cours de cette année, notre association a poursuivi son engagement avec détermination, aussi bien au niveau national que sur notre territoire, toujours avec la même ambition : défendre un accompagnement de qualité, respectueux des personnes et fondé sur les valeurs du mode mandataire d'aide à domicile.

À l'échelle nationale, notre implication s'est encore renforcée. Toujours investis au sein de la délégation territoriale de la Fédération du Particulier Employeur Bretagne (FEPEM) et du Conseil d'administration de la Fédération Mandataires de France (FMF), nous avons intégré, en fin d'année son Bureau. Cette évolution témoigne de la reconnaissance du travail accompli par notre association et renforce notre capacité à porter la voix de nos adhérents auprès des instances représentatives de notre secteur.

Nos priorités demeurent inchangées : faire reconnaître pleinement l'intérêt du mode d'intervention mandataire, notamment dans le cadre de l'habitat inclusif, et obtenir la mise en place d'un plancher national de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en mode mandataire, afin de mettre fin aux fortes disparités qui subsistent entre les départements. Notre présence au sein du Bureau de FMF traduit notre volonté de défendre avec conviction ce modèle d'accompagnement et les personnes qui en bénéficient.

À l'échelle locale, nous avons poursuivi un important travail de proximité. Nous avons redoublé d'efforts et d'imagination pour renforcer notre communication auprès des aidants, des prescripteurs et de l'ensemble de nos partenaires. Nous sommes convaincus que la qualité de l'accompagnement et la continuité des parcours de vie reposent avant tout sur une meilleure connaissance mutuelle entre tous les acteurs qui interviennent auprès des personnes accompagnées. C'est dans cet esprit qu'une trentaine de rencontres ont été organisées au cours de l'année.

Nous avons également développé de nouveaux supports de communication, notamment à travers la réalisation de courts métrages mettant en lumière le quotidien des personnes que nous accompagnons ainsi que l'engagement de leurs salariés. Je vous invite à les découvrir sur notre site internet.

L'une des avancées majeures de cette année a été la création d'un comité éditorial. Cette instance a permis de structurer notre stratégie de communication, de mieux coordonner nos publications et de valoriser de manière plus régulière les nombreuses actions menées par l'ASSAP. Grâce à l'implication de ses membres, notre communication est aujourd'hui plus cohérente, plus visible et plus dynamique, aussi bien auprès de nos adhérents que de nos partenaires et du grand public. Les résultats sont déjà perceptibles, notamment sur nos publications Facebook et LinkedIn. Je tiens à remercier très sincèrement toutes les personnes qui contribuent au fonctionnement de ce comité.

La formation des assistants de vie demeure également une priorité. La formation certifiante destinée aux Assistantes de Vie Coordinatrices des Domiciles Partagés, engagée en 2025, se poursuit en 2026. Cette année 82 professionnels ont bénéficié d'une formation. Ce résultat reste inférieur à nos ambitions, mais il constitue une progression encourageante que nous souhaitons amplifier dans les années à venir.

L'amélioration continue de la qualité de nos services reste au cœur de notre action. Notre enquête annuelle de satisfaction, réalisée de manière anonyme, constitue un outil précieux pour identifier nos points de vigilance et orienter nos actions d'amélioration. Elle nous permet de progresser en permanence afin de répondre toujours mieux aux attentes des personnes accompagnées et de leurs familles. Les résultats sont, une fois de plus excellents. Je vous invite à en prendre en détail dans le rapport d'activité.

Enfin, la vie statutaire de notre association continue de s'enrichir. Lors de notre précédente Assemblée générale, vous avez élu deux nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'administration. Leur arrivée a permis d'apporter des compétences nouvelles, des expériences complémentaires et un regard enrichissant sur nos projets.

Le Conseil d'administration est un véritable lieu d'échanges, de réflexion et de construction collective. Les débats y sont riches, les projets nombreux, et chacun peut y apporter son expérience, ses idées et sa sensibilité.

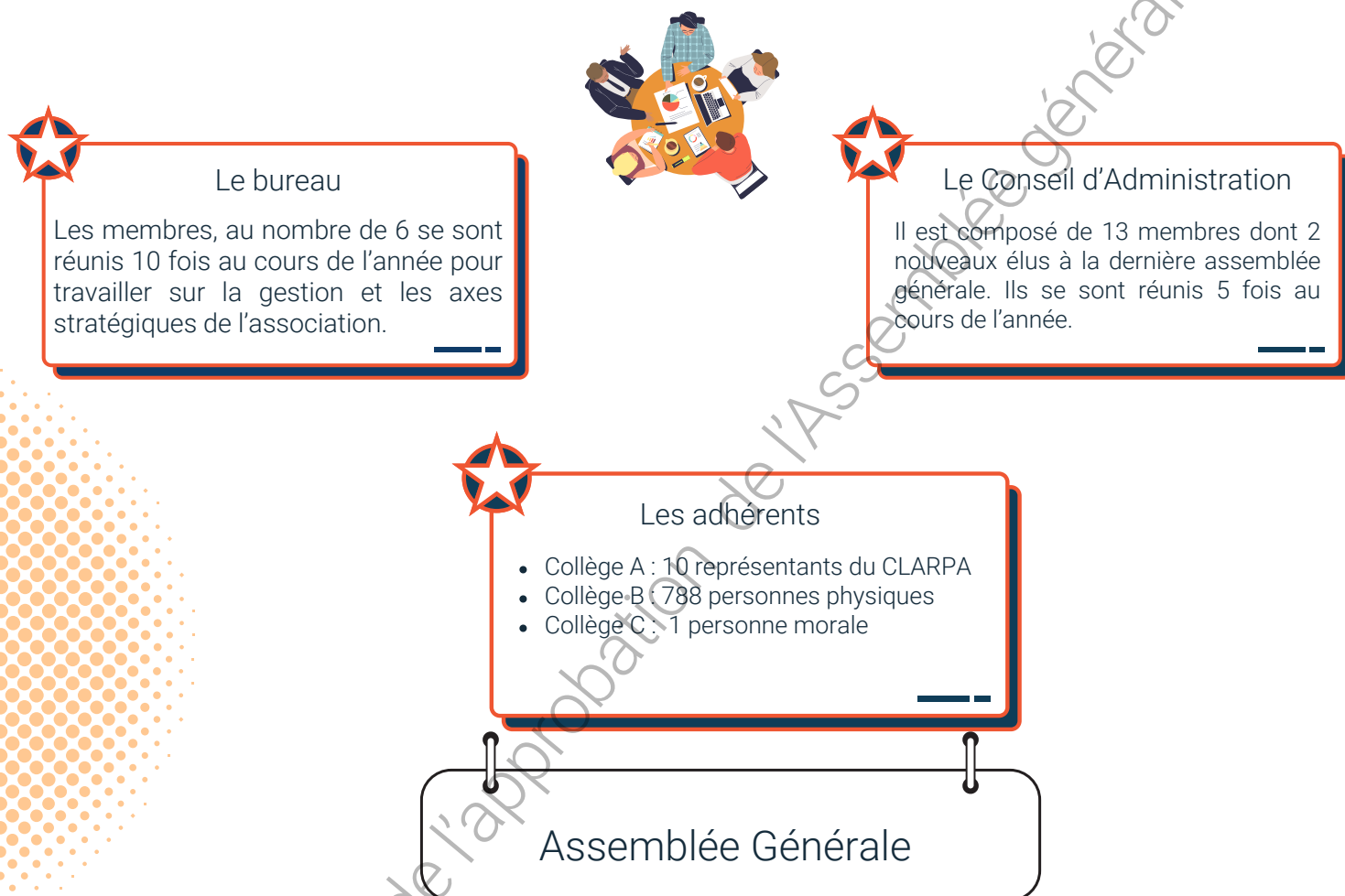
Une association ne se mesure pas uniquement à la qualité des services qu'elle rend. Elle se mesure aussi à la force de l'engagement de celles et ceux qui la font vivre. Continuons ensemble à faire de l'ASSAP une association profondément humaine, innovante, solidaire et ouverte, au service des personnes qui nous accordent leur confiance.

Daniel Pannier



2. LA VIE STATUTAIRE

La gouvernance



L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 25 septembre 2025 à Saint Avé, en présentiel et en visio.

Neuf résolutions ont été soumises à l'approbation des participants.

- Le rapport moral 2024 du président Daniel Pannier approuvé à 99% des voix
- Les procès verbaux de l'assemblée générale du 24 septembre 2024 et des AGE approuvés à 99% des voix
- Le rapport d'activité 2024 approuvé à 99% des voix
- Le rapport financier 2024 approuvé à 99% des voix et le rapport du CAC approuvé à 99% des voix
- Le budget prévisionnel 2025 approuvé à 88% des voix et les orientations 2025 approuvées à 88% des voix
- Les cotisations 2026 approuvées à 87% des voix
- Le renouvellement et l'élection des membres du conseil d'administration :

Pour le collège A, Patrick Oury se présente et , est élu avec 99% des voix

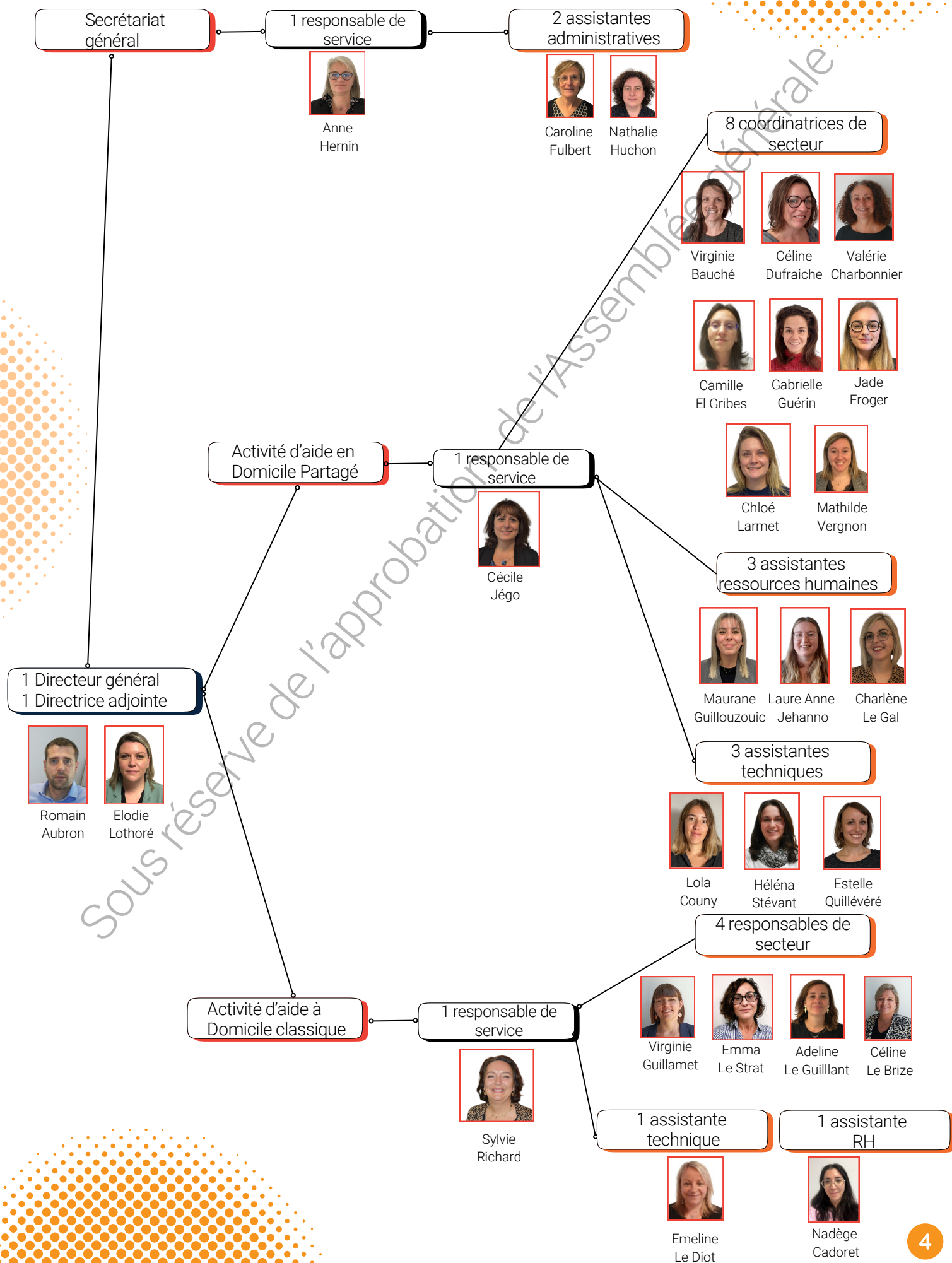
Jean Luc Le Guénic se représente, il est réélu avec 88% des voix et Maurice Furic se représente, il est réélu avec 99% des voix

Daniel Pannier se représente, il est élu avec 99% des voix

Yannick Hoche se représente, il est élu avec 88% des voix

Pour le collège B, Frédérique Griffon se présente et est élue avec 30% des voix, Isabelle Tainguy se représente et, est réélue avec 99% des voix

L'équipe de salariés au 31/12/2025



3. L'ASSAP, PLUS DE 40 ANS D'EXISTENCE

Le service d'aide à domicile a été créé en 1984 par le CLARPA. En 2007, l'association ASSAP à but non lucratif voit le jour pour ne garder que l'exclusivité d'un service à la personne. Elle œuvre en mode mandataire en domicile classique et en Domicile Partagé.

Ce mode permet à la personne ou à son représentant légal d'être l'employeur des professionnels qui l'accompagnent, avec le soutien d'un service agréé. Ce fonctionnement garantit à la personne le libre choix de ses accompagnants et des horaires d'intervention, tout en conservant la maîtrise du lien d'emploi, dans le respect de son autonomie.

Aujourd'hui, l'ASSAP propose deux types d'accompagnements et intervient sur l'ensemble du département du Morbihan et le sud Finistère.

- un accompagnement à domicile classique

L'assistant de vie ou l'employé familial vient soutenir les personnes à leur domicile, en fonction de leurs besoins (entretien courant du logement et actes essentiels de la vie).

Depuis début 2025, l'association déploie son service de répit à l'aidant, appelé L'ESKAL, pour les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap de plus de 3 ans. Il permet aux aidants de prendre du temps pour eux.

- un accompagnement en Domicile Partagé

Le service d'aide à domicile en Domicile Partagé s'est développé autour d'un concept original et unique en France : un accompagnement 24 heures sur 24 destiné à des personnes en perte d'autonomie vivant en colocation.

Ce modèle d'accompagnement a été créé en 1992 par des familles souhaitant préserver un cadre de vie familial et convivial, tout en bénéficiant d'une aide humaine à un coût accessible.

Elles ont ainsi choisi de faire appel à des assistant(e)s de vie qui assurent un accompagnement 24h/24 et de mutualiser les frais entre huit personnes âgées vivant dans un même logement.

4. L'ENQUÊTE DE SATISFACTION ANNUELLE



Dans le cadre de nos obligations réglementaires et , de notre démarche d'amélioration de la qualité de nos services, un questionnaire de satisfaction annuelle a été adressé à l'ensemble des usagers de nos services AAD et AADP.

Il y a eu 142 réponses soit un taux de réponse de 23 %.

A partir de ces résultats, des axes d'amélioration se sont dégagés permettant la mise en place d'actions.

Chiffres clés

- 93% des usagers sont satisfaits à très satisfaits de l'accueil de notre association
- 92% apprécient nos délais de réponses et la clarté des informations transmises
- 94% sont satisfaits à très satisfaits des intervenants proposés
- 90% sont satisfaits à très satisfaits de l'accompagnement dans les remplacements prévus et 86% pour les remplacements imprévus
- 90% sont satisfaits à très satisfaits de nos conseil concernant la gestion relation employeur/salarié
- 93% sont satisfaits à très satisfaits de l'adaptation de leur(s) salarié(s) à leurs attentes et besoins

5. L'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE



110 273 heures d'interventions réalisées sur l'année

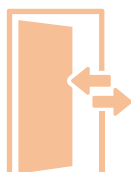
Les usagers



351 employeurs accompagnés
dont 239 femmes et 112 hommes

272 employeurs de plus de 70 ans
79 employeurs de moins de 70 ans dont

Parmi ces 351 employeurs, 25 sont en situation de handicap, 47 sont des actifs, 24 sont aidants et ont fait appel au service l'ESKAL.



83 entrées dans le service
et 77 sorties dont

- 20 décès
- 20 départs en structure
- 10 changements de mode de gestion (prestataire, CESU)
- 27 pour autres raisons (déménagement, suppression du besoin,...)

Comment les usagers ont-ils connus notre service ?

Service Social (Hopital, CCAS)	71
Bouche à oreille	39
France Alzheimer 56	22
Site internet de l'ASSAP	19
Assistant de vie	18
Espaces Autonomie	17
Vitrines antenne + siège +flyers	13

Autres SAAD	12
Service mandataire judiciaire	8
Presse régionale et locale	7
Mairies	6
Cabinets libéraux	6
Rencontres sur forums	5

Les salariés



207 salariés dont 194 femmes et 13 hommes.



1076 contrats de travail établis
et 5331 bulletins de salaires
produits.

La communication : au centre de nos actions

Le service a engagé un ensemble d'actions visant à renforcer sa visibilité et à mieux faire connaître ses missions auprès du public et des partenaires.

Avoir une meilleure identification du service sur les locaux de Saint-Avé

Utiliser la presse locale gratuite et payante



Créer un livret partenaire pour mieux valoriser les missions du service



Produire des vidéos pour valoriser les actions menées



Donner un nom au service de répit à l'aidant, créer des flyers, un logo, un ebook



Organiser une matinée porte ouverte à l'association



Le partenariat

Dans le cadre du développement de ses partenariats, le service a mené en 2025 une démarche active de mise en relation avec les acteurs du territoire.

Ainsi, plus de 50 propositions de rencontres ont été adressées aux partenaires. Ces sollicitations ont abouti à plus de 29 rendez-vous, entre autres, avec les Espaces Autonomie (APS, CAPAS, EASEM, CLIC de Quimperlé), le service social du GHBS, l'équipe mobile gériatrique de Lorient, les services mandataires judiciaires (UDAF, ASCAP, ELIANCE), les plateformes de répit (Vannes, Josselin, Auray, Caudan), ainsi que plusieurs structures et dispositifs tels que CLUEDO, EMISEM, France Alzheimer, les CRT Ancrage, Muzillac et Pontivy, l'APF, l'HAD de Rade à Ria ou encore les CPTS Douar Mor et Est Morbihan.

En complément, une campagne d'information a été menée auprès de 219 communes du Morbihan et 5 communes du sud Finistère, avec l'envoi de flyers et de propositions de rencontre.

Ces actions ont permis d'améliorer la connaissance et la lisibilité du service mais également de contribuer au déploiement du service de répit à l'aidant L'ESKAL.

Par ailleurs, ces échanges ont favorisé l'intégration du service, et notamment de L'ESKAL, dans les flyers, brochures diffusés par les partenaires. Plusieurs invitations à participer à des événements ont suivi, tels que le forum des aidants du 6 octobre à Vannes, la soirée des aidants organisée par le CCAS de Guidel ou encore le forum des aidants du 7 novembre organisé par l'AGIRC-ARRCO et les mairies d'Elven, Monterblanc, Sulniac, Trédion, Tréfléan et Saint Nolff. Cette dynamique se poursuit, avec d'ores et déjà plusieurs sollicitations pour l'année 2026.

Cette dynamique partenariale a abouti à la signature de deux nouveaux conventionnements avec l'HAD Aven à Étel et EMISEM, renforçant ainsi l'ancrage territorial du service.

Témoignage d'un aidant familial

Quand l'aide à domicile devient un relai essentiel pour l'aidant

Usager

- Monsieur B.
- Habite SARZEAU
- Fait appel au service depuis le 02/05/24
- A 80 ans



"Je souhaite témoigner du professionnalisme de l'équipe de l'ASSAP.

J'ai trouvé une équipe engagée, à l'écoute, disponible pour trouver une solution d'accompagnement pour papa vivant seul à son domicile après le décès de maman. Il a dû envisager la mise en place d'une aide à domicile pour l'aider.

L'ASSAP a su apporter une réponse et faciliter le pré-recrutement d'une jeune professionnelle pétillante qui a su convaincre papa.

L'emploi à domicile est réellement une histoire de rencontre pour le bien des deux parties.

L'ASSAP est une structure de proximité intéressante, faisant l'intermédiaire entre la salariée et papa dans son rôle d'employeur.

Pour moi, sa fille, je suis sécurisée car le service mandataire de l'Assap accompagne mon papa dans les démarches administratives, l'application du droit du travail et de la convention collective du particulier employeur.

Merci à l'équipe pour cet accompagnement précieux."

Marilyn B.

A stylized illustration of a dark blue pen with a red eraser and a red band. Next to it is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Marilyn B.'.

6. L'ACCOMPAGNEMENT EN DOMICILES PARTAGES



555 140 heures d'interventions réparties sur les 43 Domiciles Partagés accompagnés

Les usagers



435 colocataires dont 347 femmes et 88 hommes
La moyenne d'âge est de 85.67 ans



115 installations
115 sorties dont 77 décès et 38 départs :

- 22 installations en Ehpad
- 10 installations dans un autre DP
- 2 hospitalisations définitives
- 4 retours à domicile

Les salariés



642 salariés sont intervenus sur l'année dont 601 femmes et 41 hommes.
La moyenne d'âge des assistants de vie est de 43.36 ans



Etablissement de 23 975 contrats de travail en CDD par notre service

La formation



Maintien de notre collaboration avec Locminé Formation et Le Centre de formation de Saint Michel à Malestroit qui ont permis à 82 (contre 21 en 2024) assistants de vie de suivre des stages.



Le CFSM s'est adapté à une formation sur mesure "Projet et accompagnement" consacrée notamment au PVSP et une formation Certifiante pour les AVSCO dont les modules se termineront en 2026.



Témoignage d'une assistante de vie

“J’ai toujours eu cette fibre pour accompagner les personnes âgées. Même enfant, j’ai aimé déjà ce contact-là.

Je m’appelle Stéphanie PADAN, j’ai 49 ans et deux enfants. Je travaille depuis 2018 au Domicile Partagé d’Inguiniel en tant qu’assistante de vie, et je suis assistante de vie coordinatrice depuis six ans.

Avant cela, j’ai travaillé pendant trois ans à l’hôpital local du Faouët comme agent hospitalier. À l’origine, j’ai pourtant suivi des études en politiques sociales. Mais au fil de mes stages, j’ai compris que je ne voulais pas travailler uniquement sur des projets : ce qui me motivait vraiment, c’était le lien direct avec les personnes âgées, notamment les personnes désorientées.

Travailler à Inguiniel a beaucoup de sens pour moi. C’est une commune où j’ai grandi et où je vis toujours aujourd’hui. Je pense que cela compte aussi pour les colocataires et leurs familles.

Au quotidien, notre rôle est avant tout d’apporter une présence attentive et rassurante aux colocataires. Le plus important pour moi, c’est qu’ils se sentent bien ici, dans un lieu de vie chaleureux et sécurisant. Nous les accompagnons dans tous les actes du quotidien, en respectant leur rythme et leurs habitudes.

Les journées s’organisent autour des temps de vie : les réveils en douceur, les repas partagés, les activités, les promenades, les temps calmes ou encore les échanges avec les familles. J’apprécie particulièrement les temps d’accompagnement à la toilette. Ce sont des moments privilégiés, où l’on peut être attentif aux fragilités de chacun.

Avec les colocataires, la relation se construit progressivement. Nous partageons beaucoup de moments du quotidien avec eux, ce qui crée des liens de confiance et de proximité. Nous sommes là pour les rassurer, les guider et les accompagner dans des moments parfois difficiles, tout en restant dans une posture professionnelle.

Les familles ont également une place essentielle dans l’accompagnement. Il est important qu’il y ait une relation de confiance et de respect mutuel entre elles et l’équipe.

Ce qui distingue le Domicile Partagé, selon moi, c’est que le colocataire est réellement au cœur de l’accompagnement. Nous nous adaptons à ses besoins avant de penser à l’organisation. J’apprécie particulièrement cette proximité avec les habitants, le travail en équipe et le fait de contribuer au maintien de l’autonomie et du lien social.

Devenir assistante de vie coordinatrice m’a permis de faire évoluer ma fonction et de prendre davantage de responsabilités. Mon rôle consiste à assurer le lien entre l’équipe, les intervenants et les familles. Cette évolution m’a aussi permis de gagner en confiance et de prendre davantage de recul dans ma pratique professionnelle.

Aujourd’hui, je porte un regard positif sur le chemin parcouru. Je suis particulièrement fière de participer au Projet de Vie Sociale et Partagée du Domicile Partagé, qui apporte beaucoup aux colocataires, leurs proches et aussi aux assistantes de vie.

Pour exercer ce métier, il faut selon moi de la patience, de l’écoute, de l’observation et beaucoup d’attention aux autres. Malgré les exigences du quotidien, je continue de trouver énormément de sens dans mon travail.

C’est un très beau métier, profondément humain. Je ne changerais cela pour rien au monde. Le Domicile Partagé est un lieu de vie où les personnes peuvent continuer à vivre de belles choses, avec leurs proches et avec les autres colocataires. ”

Stéphanie Padan, Assistante de vie coordinatrice.

7. LES TEMPS FORTS DE 2025

L'ASSAP s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de ses services.



ACTIONS 2025

- ✦ Mise en place d'une stratégie globale de communication avec différents axes de travail
- ✦ Participation à différents groupes de travail régionaux et nationaux : Fédération mandataire, Comité Régional FEPEM
- ✦ Participation aux forums du secteur des services à la personne
- ✦ Développement de la communication auprès des prescripteurs par le SAAD
- ✦ Accompagnement par l'agence Public's mandatée par Fédération Mandataire dans la démarche de communication pour le service AAD
- ✦ Développement du service de Répit à l'aidant "l'ESKAL"
- ✦ Préparation à l'ouverture du DP de Baden
- ✦ Co construction des chartes de Vie Sociale et partagée dans les 43 DP
- ✦ Accueil de 2 nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration à la suite de notre AG du 25 septembre 2025
- ✦ Organisation de groupe de travail avec les organismes de formation pour proposer aux employeurs des formations "sur mesure" pour leurs salariés

ACTIONS EN COURS

- ✦ Interventions du SAAD auprès de France Alzheimer et la Plateforme de Répit de Vannes, dans le cadre de formations destinées aux aidants.
- ✦ Participation à de nombreux forums sur tout le département
- ✦ Mise en place de formations de sensibilisation aux risques incendies dans plus de 33 DP pour plus de 200 assistants de vie
- ✦ Suite aux élections municipales rencontres de la direction avec les nouveaux élus (Maire et élu aux affaires sociales)
- ✦ Rencontre informative et conviviale des acteurs de la Zone de Saint Thébaud
- ✦ Mise en place d'un comité éditorial pour la communication de nos services sur les réseaux sociaux.
- ✦ Mise en place d'un groupe de travail sur l'organisation d'un événement pour la Journée Mondiale Alzheimer du 21 septembre

8. LES ORIENTATIONS 2026

- Plaidoyer en faveur de la valorisation et l'attractivité des métiers de l'aide à domicile
- Poursuivre le développement de nouveaux partenariats et consolider ceux existants
- Perfectionner la mise en place du PVSP dans les DP
- Renforcer nos actions de communication afin de développer le service mandataire d'aide à domicile classique dont notre service de répit à l'aidant l'ESKAL

NOTRE SOUTIEN



NOUS CONTACTER



14 rue François Tanguy Prigent
56890 Saint-Avé



assap.fr



02 97 54 12 64

